

Décret N° 95-152 du 9 Juillet 1993

portant approbation du Budget Prévisionnel Exercice 1993 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atlantique (CAIDER-ATLANTIQUE).

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ÉTAT,
CHIEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Août 1988 relative à la création à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 042/HCR/ET du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du Deuxième tour des Elections Présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural .

SUR Rapport du Ministère du Développement Rural,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Mai 1993,

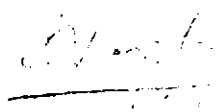
D É C R E T :

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel exercice 1993 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'ATLANTIQUE (CAIDER-ATLANTIQUE) tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 Juillet 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLLO

.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République,

Disiré VIEWA.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Développement
Rural,

Paul DOSSOU.-

Lama ADAMOU NDIAYE.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,

Robert TANKI.-

Applications : PR 3 AN 4 CS 2 ACDPR 4 NF 4 IDR 4 LR 4 AUTRES
MINISTERES 16 SCS 4 DCF-DSDF-DS - DS-DI 3 BN-DAN-DCC 3 INSAE-
GCONE-DCCT 3 COMPTER ATLANTIQUE 10 JORS 1.-